

## CRITÈRES DE SÉLECTION

### 2024 VIRTUS WORLD INDOOR ROWING CHAMPIONSHIPS ZAKOPANE - POLOGNE 2 AU 8 MARS 2024

#### Epreuves ouvertes :

- Classe ii1 : 500m, 1000m et 2000m, relai 4x500m mixte
- Classe ii2 : 500m, 1000m, relai 4x500m mixte
- Classe ii3 : 500m, 1000m, 2000m, relai 4x500m mixte

Les 3 critères suivants doivent être remplis pour pouvoir être sélectionnés.

#### ➔ Critère 1 :

Remplir les 3 conditions suivantes :

- Être inscrit sur l'« Eligibility Master List » Virtus
- Avoir remis le dossier médical FFSA en vue des compétitions internationales
- Être capable de vivre en collectif avec exclusivement l'encadrement de l'Equipe de France

#### ➔ Critère 2 : avoir réalisé un minima de performance

- Pour les épreuves individuelles de 500m et 1000m :

DISTANCE	HOMMES			FEMMES			
	Classe	ii1	ii2	ii3	ii1	ii2	ii3
1000m		03:12.0	04:36.0	03:10.0	03:51.0	06:07.0	03:40.0
500m		01:30.0	02:16.0	01:27.0	01:47.0	02:59.0	01:43.0

Pour les épreuves de 500m et 1000m, le minima devra être réalisé lors du Championnat de France de Para-Aviron Adapté indoor les 2 et 3 février 2024 à Paris, après qualification sur les championnats régionaux.

- Pour les épreuves individuelles de 2000m :

DISTANCE	HOMMES			FEMMES			
	Classe	ii1	ii2	ii3	ii1	ii2	ii3
2000m		06:45.0	09:40.0	06:38.0	08:04.0	12 :38.0	07:42.0

Pour les épreuves de 2000m, le minima devra être réalisé à distance.

La performance devra être filmée dans sa globalité et transmise à emilie.laissus@sportadapte.fr. Elle devra avoir été réalisée entre le 9 et 17 décembre 2023. Le sportif devra ramer seul, sans autre sportif à côté de lui.

– Pour les relais :

DISTANCE	HOMMES			FEMMES		
Classe	ii1	ii2	ii3	ii1	ii2	ii3
500m	01:30.0	02:20.0	01:27.0	01:57.0	02:59.0	01:43.0

Pour les relais, le minima devra être réalisé lors du Championnat de France de Para-Aviron Adapté indoor les 2 et 3 février 2024 à Paris, après qualification sur les championnats régionaux.

➔ **Critère 3 : Être dans les 2 meilleures français ou françaises**

Les sportifs doivent être dans les 2 meilleurs français :

- Par classe internationale (ii1, ii2 ou ii3)
- Par sexe
- Par épreuve individuelle.

*(Version au 03/11/23 en attente du document final multidisciplinaire)*

-----